

# POUR LE RÉTABLISSEMENT DES MOYENS ET DES CONDITIONS QUI PERMETTENT AUX SEGPA D'ASSURER LEURS MISSIONS

## TOUS EN GRÈVE LE MARDI 6 FÉVRIER 2018 !

à l'appel du SNUipp-FSU, du SNES-FSU, du SNEP-FSU et du SNUeP-FSU



### NOUS EXIGEONS LE RETOUR DES MOYENS QUI PERMETTRONT AUX SEGPA DE FONCTIONNER AVEC QUATRE DIVISIONS !

L'attaque contre les Segpa prend une **ampleur inégalée jusqu'ici**. Pour le Nord par exemple, 10% des structures voient leur dotation horaire globale amputée à hauteur d'une division. Cela peut avoir pour conséquence **la suppression de l'équivalent d'un professeur des écoles**.

- C'est l'encouragement **aux bricolages** de tous ordres.
- C'est la volonté de contourner la circulaire pour contraindre à un fonctionnement en « dispositif » d'aide au service du collègue
- **C'est la menace de destruction de la pédagogie adaptée** par dilution de la Segpa dans le collège.

### NOUS EXIGEONS L'ARRÊT DE L'ASSÈCHEMENT ARTIFICIEL DES DOSSIERS DE PRÉ-ORIENTATION ET D'ORIENTATION EN SEGPA !

On constate une réduction drastique des effectifs en 6ème et 5<sup>ème</sup>.

Quelles en sont les raisons :

- des dizaines de postes RASED disparus des écoles,
- de la désinformation (il n'y a plus de 6ème en SEGPA)
- une volonté de diminuer les dossiers de pré-orientation (pas plus de 4 en 6ème selon les bassins, référence à une barre de 70 de Q.I, à l'exigence de ne retenir que des non lecteurs qui ne maîtrisent que l'addition.)

**Diminuer les moyens en assignant des missions impossibles aux personnels** : c'est la méthode utilisée pour couler le service public à l'école, à l'hôpital, dans les transports, à pôle emploi en sacrifiant la rentabilité à court terme.

### ARRÊT DE L'INCLUSION STRUCTURELLE ET NON PÉDAGOGIQUE : LES ENSEIGNANTS DOIVENT POUVOIR EN DÉCIDER LES MODALITÉS SELON LES BESOINS DE LEURS ÉLÈVES !

L'inclusion devrait permettre de faire progresser les enfants dans leurs apprentissages, leur socialisation, leur estime de soi. Or l'administration impose une inclusion qui, trop souvent, n'a pas les moyens.

Dans le même temps de nombreux enfants dont les dossiers ont été rejetés sont en difficulté grave et durable et scolarisés dans leur collège non doté de segpa. Sous prétexte d'inclusion, l'Administration **favorise de fait l'exclusion de la pédagogie adaptée pour un nombre grandissant d'enfants**.

Dans ces conditions, la prise en charge de la grande difficulté scolaire perd en efficacité.

Les professeurs des écoles spécialisés perdent la maîtrise de leur pédagogie et voient se complexifier leurs tâches de préparation.

**La politique de l'Administration envers la Segpa et ses enseignants met à mal une structure qui, pour de nombreux élèves, constitue une voie indispensable permettant l'accès à un premier diplôme nécessaire à leur émancipation et leur autonomie.**